



CAHIER DES CHARGES

Conception, développement et mise en service d'un agrégateur d'événements dans le cadre de l'Open Data (ODE)

Projet d'ouverture des données événementielles

Table des matières

| Objet du marché | 3 |
|---|----|
| Présentation générale du projet | 4 |
| Open Data selon wikipedia | 4 |
| L'Open Data appliqué aux événements | 4 |
| Objectif du projet | 4 |
| Description fonctionnelle et technique du projet | 5 |
| Processus global | 5 |
| Utilisateurs du système | 5 |
| Scénarios | 5 |
| Scénario Fournisseur/Producteur | 5 |
| Scénario Réutilisateur/Exploitant | 6 |
| Les rôles | 6 |
| Site Internet et pages de contenu | 7 |
| La donnée événementielle | 7 |
| L'agrégation des événements | 7 |
| Travail à réaliser | 8 |
| Développement et intégration | 8 |
| Installation et formation | 8 |
| Hébergement | 8 |
| Livrables | 8 |
| Contraintes | 9 |
| Contraintes générales | 9 |
| Volumétrie, temps de réponse et évolutions | 9 |
| Référencement et suivi statistique | 9 |
| Réponse attendue | 10 |
| Compréhension du besoin | 10 |
| Description technique de la solution, architecture proposée | 10 |
| Organisation et calendrier proposé | 10 |
| Coûts | 10 |
| Garantie et licence | 11 |
| Intervenants | 11 |
| Références | 11 |
| Commentaires sur le présent cahier des charges | 11 |

Objet du marché

Conception et développement d'un agrégateur qui récupérera automatiquement les données événementielles de producteurs d'événements et les mettra à disposition des réutilisateurs (médias / collectivités / fournisseurs de services web ou mobile...).

Personnes habilitées à donner les renseignements : Claire Gallon (claire.libertic@gmail.com), Lucile Colombain (lucile.colombain@stereolux.org)

Présentation générale du projet

Open Data selon wikipedia

L'ouverture des données (Open Data) est une philosophie visant à rendre certaines données accessibles à tous et s'affranchir des restrictions imposées par les licences payantes parfois mises en place par les personnes publiques ou autres formes de contrôle qui en limitent notamment l'exploitation et la reproduction. Les données ouvertes sont applicables à tout type d'information publique et par analogie et sous certaines conditions à des œuvres protégées par le droit d'auteur, des œuvres littéraires, artistiques et scientifiques, œuvres cinématographiques, dessins, photographies, sites internet, à l'exception des logiciels qui connaissent leur propre mouvement avec les logiciels libres.

L'Open Data appliqué aux événements

Les acteurs culturels organisent des événements. Pour les faire connaître de tous, ils doivent les publier sur les différents agendas du territoire, ce qui représente un investissement en temps conséquent et la manipulation de différents outils de référencement sur différentes plateformes.

D'autre part, les médias ou fournisseurs de services qui ont besoin de ces données et qui les diffusent, passent également beaucoup de temps à les récolter sur les différents agendas du territoire et sont confrontés à des données hétérogènes en terme de contenu et de format.

Cet écosystème complexe de gestion des données événementielles est à l'origine d'une offre culturelle fragmentée et peu lisible pour l'usager final alors que le territoire nantais est particulièrement riche sur ce plan.

En amont, les porteurs du projet ont réalisé une étude préalable en rassemblant un maximum d'acteurs créateurs de données événementielles afin de travailler sur l'utilisation d'un format de données commun et l'adoption d'une licence ouverte.

L'objectif est à présent de réaliser un agrégateur de ces événements qui permettra :

- Aux fournisseurs de transmettre automatiquement leurs événements depuis leur propre base de données (leur site Internet) ou d'effectuer en ligne une saisie manuelle,
- Aux exploitants de pouvoir récupérer facilement l'ensemble de ces données.

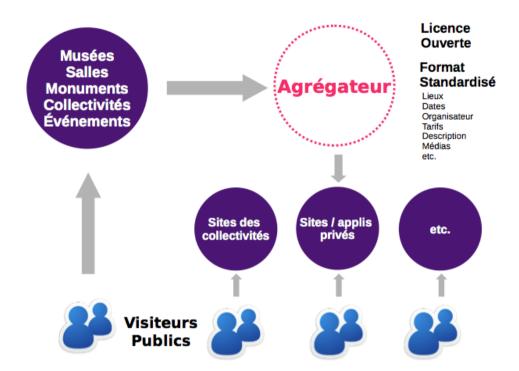
Objectif du projet

Les objectifs du projet sont :

- Inciter les fournisseurs d'événements à ouvrir leurs données en les mettant à disposition dans un format standardisé utilisé par tous,
- Faciliter la publication d'événements.
- Faciliter la récupération de ces données par les réutilisateurs (médias / collectivités / fournisseurs de services web ou mobile...),
- L'agrégateur (le logiciel) sera sous licence ouverte (GPL ou BSD).

Description fonctionnelle et technique du projet

Processus global



Utilisateurs du système

On distingue les profils utilisateur suivants :

- Fournisseur/Producteur d'événements,
- Réutilisateur/Exploitant d'événements (médias et fournisseurs de services),
- Administrateur de l'agrégateur,
- Visiteur du site Internet ODE.

Note importante : Une même personne peut avoir un ou plusieurs rôles simultanément.

Scénarios

Scénario Fournisseur/Producteur

- 1. Un fournisseur visite le site ODE et découvre le fonctionnement de la plateforme.
- 2. Il adhère aux Conditions Générales d'Utilisation (CGU) qui décrit notamment licence qui sera appliquée pour l'ensemble des événements ajoutés suplateforme.
- 3. Il s'inscrit sur le site et se qualifie comme fournisseur d'événements.
- 4. Dès lors il peut saisir manuellement un nouvel événement via le formulaire de mis à disposition sur la plateforme.
- 5. Possédant déjà un agenda informatisé (base de données d'événements) permettant l'export des données dans un des formats préconisés, il décide de partager son agenda sur la plateforme. L'agrégateur peut ainsi récupérer périodiquement les nouveaux événements mis à disposition par ce fournisseur.

Scénario Réutilisateur/Exploitant

- 1. Un réutilisateur visite le site ODE et découvre le fonctionnement de la plateforme.
- 2. Il adhère aux Conditions Générales d'Utilisation (CGU).
- 3. Il s'inscrit sur le site et se qualifie comme exploitant de la base de données.
- 4. Il peut alors dès à présent récupérer la base de données d'événements mise à disposition par l'agrégateur.

Les rôles

L'administrateur du site :

- Il a accès à toutes les données événementielles.
- Il modère et valide les demandes d'ajout on nouveaux flux événementiels, ainsi que événements en attente de publication.
- Il dispose d'un tableau de bord lui permettant consulter les éléments en attente de publicati les derniers événements publiés, les derniers à ajoutés, etc.



Le visiteur :

• Il a accès à la partie publique de l'agrégateur qui présente le projet dans différentes langues.

Le **producteur** d'événements :

- Il peut ajouter des événements :
 - soit manuellement via un formulaire de saisie,
 - soit en déclarant de nouveaux flux d'événements.
- Il dispose d'un tableau de bord lui permettant de consulter ses flux et ses événements en attente de publication et publiés.

Le **Réutilisateur** d'événements :

• Il peut récupérer la base de données d'événements mise à disposition par l'agrégateur.

Site Internet et pages de contenu

Le contenu du site Internet devra être géré via l'utilisation d'un CMS (*Content Management System*) simple d'utilisation et permettant la traduction du contenu en plusieurs langues.

Le CMS devra aider à produire du contenu optimisé pour le référencement naturel dans les moteurs de recherche. Chaque langue du site Internet sera référencée de manière indépendante.

La donnée événementielle

La description d'un événement se décompose en un ensemble de

sous-catégories de données :

- Le cœur de l'information événementielle : titre, description courte, données textuelles.
- Lieux (localisation géographique, adresse complète).
- Dates (plage de dates, dates multiples).
- Contacts (organisateur, billetterie, ...).
- Données étendues : illustration de l'événement, médias (photos, vidéos, fichiers audio, etc.).

Toutes les données textuelles sont sous licence ouverte. En revanche chaque média doit pouvoir être soumis à une licence particulière qui lui sera attachée.

Une solution possible est que le média reste hébergé par le fournisseur, c'est à dire que seuls les liens (URL) vers ces médias sont renseignés dans la description de l'événement.

L'agrégation des événements

Différents formats doivent être supportés en import/export :

- CSV
- iCal
- XML
- JSON

<u>Cas particulier du format iCal</u>: Contrairement à tous les autres formats, le format de données iCal ne permettra pas de décrire l'information dans son intégralité. Ainsi les événements importés depuis un flux de données iCal seront **incomplets** et devront être complétés manuellement par le producteur sur la plateforme. Ne souhaitant pas publier des informations partielles, les événements restants incomplets ne seront pas publiés.

Travail à réaliser

Développement et intégration

Le site Internet devra intégrer une charte graphique et un outil de gestion de contenu multilingue (contenu et interface utilisateur).

Le CMS choisi devra permettre une inscription multi-profils et la mise en place de toutes les fonctionnalités décrites dans les chapitres précédents. La rédaction des pages de contenu ne doit nécessiter aucune connaissance technique.

Un module de statistiques devra être mis à disposition pour suivre l'utilisation et la fréquentation du site et de l'agrégateur.

Un planning prévisionnel devra être présenté.

Installation et formation

L'installation de l'application sur les serveurs de production devra être documentée pour pouvoir être réalisée par un tiers.

Les administrateurs du site et de l'agrégateur devront être formés sur les outils correspondants.

Hébergement

Le prestataire doit faire une proposition d'hébergement et de maintenance de l'application. Un hébergement de type **cloud** est envisageable pour permettre une adaptation facilité des ressources en fonction de l'utilisation de la plateforme.

Dans tous les cas l'agrégateur doit pouvoir être déployé en cluster si la montée en charge liée au succès de l'application le justifie.

Livrables

Les livrables attendus:

- Le code source de l'application, sous licence libre, mis à disposition sur un compte du service https://github.com,
- Documentation pour les administrateurs du site,
- Documentation d'installation et de maintenance,
- Tout autre document jugé utile par le prestataire.

Contraintes

Contraintes générales

Le prestataire devra utiliser exclusivement des logiciels libres sous licence GPL ou BSD.

L'agrégateur fait l'objet de la création d'un logiciel libre, les outils de gestion de versions (pour le code source) et les outils de communication à utiliser seront les suivants :

- Code sources → https://github.com
- Wiki pour la documentation → https://github.com
- Bug tracker (suivi des anomalies) → https://github.com

Volumétrie, temps de réponse et évolutions

Le volume (données et visites) attendu dans la première phase du projet n'est pas important mais il sera croissant dans le temps.

L'application ne doit pas être limitée en quantité de données ; de même le temps de réponse ne doit pas être impacté par la quantité de données et doit rester en dessous d'une seconde. Cette contrainte devra être validée par la mise en œuvre de tests de montée en charge.

Référencement et suivi statistique

Le prestataire devra mettre à disposition un outil de suivi statistique de l'agrégateur. Cet outil doit être intégré à l'application et permettra par exemple de connaître le nombre d'événements, le nombre d'événements par fournisseur, le nombre de flux, le nombre de téléchargements de la base de données, etc.

Par ailleurs, le CMS utilisé doit permettre la mise en place d'un suivi de la fréquentation, via l'utilisation d'une application telle que Google Analytics. Le prestataire devra activer le module correspondant et initialiser la gestion des statistiques du site. Les informations attendues sont par exemple le nombre de visites par langue, le temps de visite moyen, etc.

L'objectif du site Internet étant d'amener les visiteurs à s'inscrire sur la plateforme et donc à soumettre le formulaire d'inscription, la mise en place d'un suivi particulier de cet objectif sera apprécié.

Réponse attendue

Ce chapitre décrit les grandes lignes de la réponse que nous attendons de la part des prestataires. Nous insistons sur le fait que cette trame est simplement proposée et non obligatoire. En revanche les différents éléments que nous allons y mentionner doivent impérativement figurer dans la réponse.

Compréhension du besoin

Le soumissionnaire exposera la façon dont il appréhende les besoins énoncés par Libertic et Stereolux. Il devra montrer comment il envisage le déroulement du projet, la mise en place des différents scénarios d'utilisation de la plateforme et décrira le modèle de données préconisé.

Description technique de la solution, architecture proposée

Le soumissionnaire devra détailler l'architecture qu'il se propose de déployer pour obtenir le résultat demandé :

- architecture matérielle et réseau,
- systèmes d'exploitation,
- logiciels de base,
- langages et frameworks,
- logiciels ou progiciels spécifiques (CMS, etc.).

Il fera ensuite clairement ressortir les développements spécifiques qui devront être réalisés. L'ensemble des fonctionnalités décrites dans le présent document devront être accessibles dans le système final, et la réponse du soumissionnaire devra permettre de s'en assurer.

Il devra également indiquer quelles mesures il compte prendre pour assurer un fonctionnement optimal de l'agrégateur et préciser s'il compte faire intervenir un conseil extérieur dans ce domaine.

Organisation et calendrier proposé

Libertic et Stereolux souhaitent pouvoir mettre en place le site Internet et l'agrégateur avant le mois de septembre 2012. Précisons toutefois que le projet pourra se poursuivre après le déploiement de cette première version, des formations ou certains développements spécifiques pouvant éventuellement avoir lieu ultérieurement.

Le soumissionnaire détaillera également l'organisation qu'il propose pour le déroulement de l'intégralité du projet.

Coûts

Le soumissionnaire détaillera l'ensemble des charges et coûts. Le coût de l'hébergement proposé devra être indiqué séparément.

Par ailleurs, il indiquera le coût d'éventuels développements complémentaires, à raison d'un taux journalier par profil susceptible d'intervenir sur le projet.

Il détaillera également l'échéancier de paiement souhaité, sachant que le paiement intégral ne peut en aucun cas intervenir avant la recette définitive du système complet (site Internet et agrégateur).

Garantie et licence

Le soumissionnaire indiquera la nature et l'étendue de la garantie applicable à ses développements, sachant qu'elle ne peut en aucun cas être inférieure à trois mois à dater de la recette.

La propriété intellectuelle de l'ensemble devra être reversée dans le logiciel libre. Le soumissionnaire précisera sous quelle(s) licence(s) cela interviendra.

Intervenants

Le CV (résumé) des personnes susceptibles d'intervenir sur le projet sera fourni. Il n'est pas nécessaire de fournir les CV de toutes les personnes pouvant intervenir sur le projet, mais un minimum d'un CV par profil doit figurer dans le dossier.

Références

Le soumissionnaire présentera, si possible, des références significatives dans la réalisation d'applications similaires. Il précisera pour chaque référence le client concerné, la date de réalisation ainsi que les technologies utilisées.

Commentaires sur le présent cahier des charges

Les commentaires/questions pourront être envoyés par voie électronique exclusivement, à l'adresse ode@stereolux.org.